

A.M. Fredericks Underwriting Management Ltd.

NO. DE POLICE: M 70318

201-339 Westney Road S
 Ajax, Ontario, L1S 7J6
 Téléphone : (905) 428-1269
 Toll Free : 1-888-302-9215
 Fax : (905) 428-3977



Nouvelle affaire Renouvellement Avenant Souscription

CONDITIONS PARTICULIÈRES

NOM DE L'AGENT OU DU COURTIER	Groupe Consilium	# D'AGENT OU DE COURTIER	2527
NOM DE OU DES ASSURÉS	TAREK GUEDRI ROYALE INSPECTION		
ADRESSE POSTAL	3173 ALFRED DE MUSSET LAVAL, QC, H7P 0A7		
PÉRIODE DE LA POLICE:	Du: 2017-08-09	Au: 2018-08-01	à 0 h 01, Les heures indiquées sont les heures normales à l'adresse de la situation assurée.
DATE DE RÉTROACTIVITÉ	2013-03-20		

EMPLACEMENT 1 DE 1

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ASSURÉ

EMPLACEMENT:	3173 ALFRED DE MUSSET LAVAL, QC, H7P 0A7		
AFFECTATION DE L'ENTREPRISE:	ROYALE INSPECTION	AFFECTATION PAR AUTRUI:	Aucune

RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE - GARANTIE

FORMULAIRE No.	GARANTIES ET CONDITIONS	FRANCHISE	MONTANT DE GARANTIE	MONTANT PAR PÉRIODE D'ASSURANCE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
CGL-001 11/2004	Assurance responsabilité civile des entreprises				
	Mauvais traitements - Frais de défense juridiques	\$2,500.00	\$50,000.00	\$50,000.00	Included
	Extension relative à la responsabilité liée à la publicité	\$2,500.00	\$1,000,000.00	\$1,000,000.00	Included
	Véhicules n'appartenant pas à l'assuré	\$2,500.00	\$1,000,000.00	\$1,000,000.00	Included
	Franchise pour dommages corporels	\$2,500.00			Included
	Responsabilité civile des entreprises Voir condition No. 1	\$2,500.00	\$1,000,000.00	\$1,000,000.00	\$2,600.00
	Extension relative à la main-d'oeuvre défectueuse ou inappropriée	\$2,500.00	\$25,000.00	\$25,000.00	Included
	Frais médicaux		\$2,500.00	\$25,000.00	Included
	Préjudice personnel	\$2,500.00	\$1,000,000.00	\$1,000,000.00	Included

LE PRÉSENT CONTRAT COMPORTE DES CLAUSES POUVANT LIMITER DES INDEMNITÉS

A.M. Fredericks Underwriting Management Ltd.

NO. DE POLICE: M 70318

201-339 Westney Road S
 Ajax, Ontario, L1S 7J6
 Téléphone : (905) 428-1269
 Toll Free : 1-888-302-9215
 Fax : (905) 428-3977



RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE - GARANTIE

FORMULAIRE NO.	GARANTIES ET CONDITIONS	FRANCHISE	MONTANT DE GARANTIE	MONTANT PAR PÉRIODE D'ASSURANCE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
AMFEO001 09/2012	Franchise dommages matériels - Base d'événement	\$2,500.00			Included
	FAQ #6-94	\$2,500.00	\$50,000.00	\$50,000.00	Included
	FAQ #6-96	\$2,500.00	\$50,000.00	\$50,000.00	Included
	Responsabilité civile locative (formule étendue) - limite par emplacement assuré	\$2,500.00	\$250,000.00	\$250,000.00	Included
	Police d'assurance de responsabilité professionnelle				
	Responsabilité professionnelle - Base de réclamation	\$2,500.00	\$1,000,000.00	\$1,000,000.00	Included
	Voir condition No. 2				
	Montant total de la prime				\$2,600.00

PRIME:	\$2,600.00
FRAIS DE POLICE (NON-REMBOURSABLES):	\$50.00
TOTAL:	\$2,650.00

En foi de quoi, l'Assureur a exécuté et atteste les présentes, dans la mesure et seulement si ces dernières sont contresignées par un représentant autorisé de l'Assureur.

Contresignée

Président-directeur général

LE PRÉSENT CONTRAT COMPORTE DES CLAUSES POUVANT LIMITER DES INDEMNITÉS

NO. DE POLICE: M 70318

201-339 Westney Road S
Ajax, Ontario, L1S 7J6
Téléphone : (905) 428-1269
Toll Free : 1-888-302-9215
Fax : (905) 428-3977



RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE GARANTIES ET CONDITIONS

<i>No.</i>	<i>TEXTE</i>
1	<ul style="list-style-type: none">- Prime acquise non remboursable = 10% (N'incluant pas les frais)- CGL-0125 - Exclusion relative aux mauvais traitements- CGL-0145 - Exclusion relative à l'aimante- CGL-0218 - Exclusion relative au terrorisme - Responsabilité- CGL-0223 - Exclusion relative aux champignons et dérivés fongiques- F.A.Q. No 6-99 - Exclusion de la location de longue durée (Province de Québec)- CGL-AMFUM-056 - Exclusion relative aux champignons et dérivés fongiques avec une sous-limite de 250 000 \$- Conditions applicables à toutes les garanties en responsabilité civile générale
2	<ul style="list-style-type: none">- Date Rétroactive: 20 March 2013- I-H-PROF-0518 - Sous-limite pour la couverture de « champignons » ou « spores » - 250 000\$- Conditions applicables à toutes les garanties en responsabilité professionnelle

LE PRÉSENT CONTRAT COMPORTE DES CLAUSES POUVANT LIMITER DES INDEMNITÉS